Délivrance de l'attestation d'aptitude catégories I à IV par équivalence de diplôme

Tarif net p/pers **: 20,00 €**

COTÉ PRATIQUE

Documents envoyés par mail

SE RENSEIGNER, S'INSCRIRE

Dates, nombre de places en temps réel, inscription par CB ou devis gratuit en ligne https://www.if2p-evolution.com/fr/formations-disponibles

05.56.37.44.40

contact@if2p-evolution.com

Dans le cadre de la Transition Ecologique et Energétique, la règlementation relative aux fluides frigorigènes (Arrêté du 30 juin 2008 relatif à l'article R543-99 du code de l'Environnement) impose à toutes les entreprises dont le personnel procède à des opérations de manipulation des fluides frigorigènes de détenir une ATTESTATION DE CAPACITE selon leur catégorie d'activité. Chaque personne qui manipule doit posséder son attestation d'aptitude à la manipulation des fluides.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

La délivrance de l'attestation d'aptitude, pour la catégorie correspondante, à un personnel titulaire d'un des diplômes ou titres professionnels ou d'un des certificats de compétence professionnelle mentionnés au tableau A (voir lien ci-dessous) ne nécessite donc pas de nouvelle évaluation de ce personnel.
https://www.legifrance.gouv.fr/download/pdf?id=gsKYfiQiEpfUUFz4QabUFdkE_OtzRBo72xaLTMIVb5M=

POUR QUI ?

Public visé : Etre titulaire d'un diplôme/titre professionnel ou CQP mentionné sur la liste consultable sur :
https://www.legifrance.gouv.fr/download/pdf?id=gsKYfiQiEpfUUFz4QabUFdkE_OtzRBo72xaLTMIVb5M=

Prérequis d'entrée : Les personnels titulaires d'un diplôme professionnel, d'un titre professionnel, d'un certificat de qualification professionnelle, ou d'une certification enregistrée au répertoire national des certifications professionnelles mentionné au tableau A (voir lien ci-dessus) sont considérés comme ayant réussi l'examen théorique et pratique mentionné à l'article 4 du règlement d'exécution (UE) no 2015/2067 (1) ainsi que l'évaluation mentionnée à l'annexe I de l'arrêté du 13 octobre 2008 modifié (2), pour une ou plusieurs des catégories d'activités I à IV telles que définies à l'annexe I de l'arrêté du 30 juin 2008 modifié (3).

MOYENS ET METHODES PRÉVUS, ÉVALUATION

Méthodes pédagogiques : Après paiement, transmettre l'ensemble des pièces à contact@if2p-evolution.Com

Evaluation de l'atteinte de objectifs : néant
Validation finale : néant
Certification partielle possible : néant
Statistiques de performance : néant

FORMATIONS FROID ELECTRICITE THERMIQUE SANITAIRE ENR
IF2P EVOLUTION (SARL) – 176 rue Achard 33300 BORDEAUX - SIRET 793 535 576 00029 RCS Bordeaux – Capital social 5 000.00 €
APE 8559A N° enregistrement 72 33 09058 33 Ne vaut pas agrément de l'Etat www.if2p-evolution.com – **Tel 05 56 37 44 40**

FINANCER LA FORMATION

Consultez notre page dédiée aux moyens de FINANCEMENT

N°CARIF : non
CERTIFINFO : non
CPF : non
FORMACODE : non
RNCP ou RS : non

Pièces à fournir :

- une pièce d'identité en cours de validité (cni, passeport, titre de séjour)
- une photo sur fond blanc (pas forcément d'identité mais neutre, elle apparaitra sur le document)
- le N° de sécurité sociale du candidat
- son adresse postale personnelle
- le diplôme possédé (scan du diplôme)
- éventuellement, le nom de l'employeur s'il y en a un

EQUIVALENCES, DÉBOUCHÉS, PASSERELLES

Equivalences : Néant
Débouchés : Climaticien, frigoriste
Passerelles : Néant
Consultez notre FOIRE AUX QUESTIONS pour plus de renseignements !

SUITE DE PARCOURS - Vous pouvez compléter votre parcours par nos autres modules du parcours que vous pouvez retrouver ci-après :

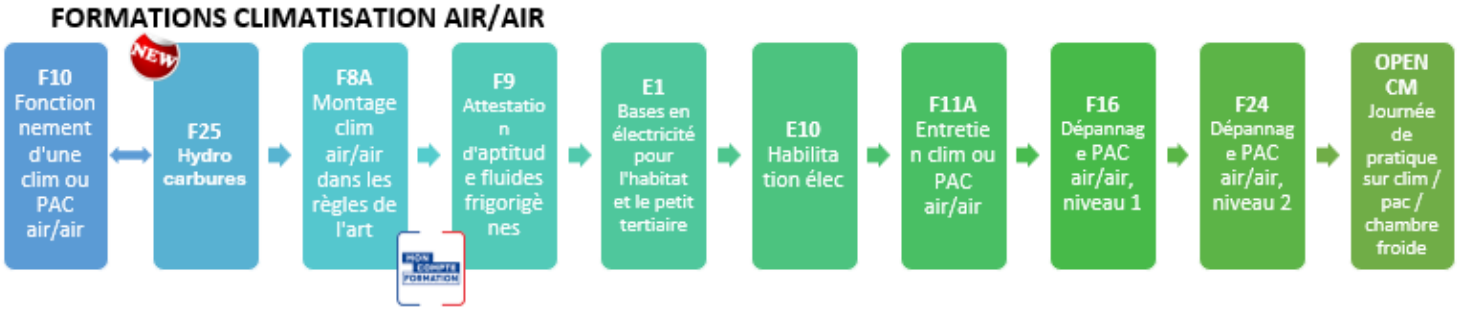

IF2P EVOLUTION (SARL) – 176 rue Achard 33300 BORDEAUX - SIRET 793 535 576 00029 RCS Bordeaux – Capital social 5 000.00 €
APE 8559A N° enregistrement 72 33 09058 33 Ne vaut pas agrément de l'Etat www.if2p-evolution.com – **Tel 05 56 37 44 40**